



Retrouvez l'avis de notre gérant Alain Corbani

« L'or n'immunise pas contre le virus »

Il est nécessaire de relativiser la très récente baisse du prix de l'or, qui, au 2 mars 2020 au matin était de 3.71% (des plus hauts atteints le 24 février 2020 avec un fixing de US\$1671.65). Il est même surprenant que cette baisse n'ait pas été plus prononcée si l'on se réfère aux niveaux historiquement élevés des positions spéculatives longues (plus haut historique touché le 18 février 2020). C'est la preuve que les fondamentaux du métal jaune sont extrêmement solides.

Les mines d'or, elles, ont délivré l'effet de levier traditionnel (sans surprise) que nous leur connaissons (par rapport à leur sous-jacent) en se dépréciant de 13.4% de leur plus haut du 24 février. L'effet de levier traditionnel de 2.5 a été amplifié par la violence de la baisse des marchés actions: le S&P500 était en baisse de 12.5% en moins de deux semaines. La corrélation entre les mines d'or et l'or est supérieure à 75%. Cette corrélation s'est une fois de plus vérifiée dans ce dernier mouvement.

Déjà en décembre 2019 le président de la Fed (Réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis) voulait plus d'inflation alors que le rythme de croissance de la consommation des ménages américains ralentissait et que les investissements des entreprises restaient faibles. L'indice ISM manufacturier publié le 2 mars était à deux doigts de signaler une contraction de l'activité. Les prochaines statistiques économiques vont fort probablement confirmer cette tendance de ralentissement.

Les marchés financiers ont déjà acté une baisse des taux directeurs au mois de mars. Les achats par la Fed de bons du trésor (afin d'aider au bon fonctionnement du marché du refinancement d'actifs financiers et que certains stratégestes ont déjà appelé QE4) ne suffiront pas à neutraliser une inversion de la courbe des taux. Dans un tel climat il est certain que les taux d'intérêt réels vont rester bas très longtemps. C'est l'ingrédient principal pour une poursuite de la hausse du prix de l'or qui, à \$1595 est en hausse de 5% depuis le début de l'année et en progression de 41% depuis le nouveau cycle de hausse entamé à la fin de l'année 2015. Sur cette même période les mines d'or ont progressé de 75%. Ces dernières sont amenées à poursuivre leur parcours de revalorisation dans la mesure où leurs marges opérationnelles sont en progression séquentielle, grâce à la concomitance de leurs disciplines financières et de la hausse du prix de l'or.

Après avoir longtemps évolué en dessous des \$1350 l'once, l'or en 2019 s'est fortement apprécié et semble désormais vouloir revisiter les \$1699 l'once. C'est une question de temps avant que ces niveaux ne soient retestés et dépassés.

Alain Corbani, gérant de Global Gold & Precious.

Gérant du fonds **Global Gold and Precious** depuis 2008.

Avant de prendre la gestion du fonds, **Alain Corbani** a exercé pendant près de 20 ans dans le domaine de l'analyse financière *Sell-Side*, notamment pour le compte de Dominion Securities puis de RBC Capital Markets, l'un des principaux courtiers canadiens. Il a développé au cours de ces années une expertise pointue des marchés Nord-Américains et de Matières Premières.

Le fonds **Global Gold and Precious** a pour objectif d'offrir aux souscripteurs une performance supérieure à celle de l'indice composite FTSE Gold Mines Index en euro dividendes réinvestis.

Le portefeuille du Fonds est essentiellement investi en actions de mines d'or et de sociétés, en majorité à large capitalisation boursière, notamment d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Afrique du Sud impliquées dans la prospection, l'extraction ou la transformation de minéraux ou de métaux précieux.

Forme juridique	Fonds commun de placement	Fréquence de valorisation	Quotidienne
Classification AMF	Actions internationales	Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	4% maximum
ISIN Part R	FR0007047527	Frais de gestion part R	2% TTC maximum
ISIN Part I	FR0013228665	Frais de gestion part I	1% TTC maximum
Indice de référence	FTSE Gold Mines dividendes réinvestis en EUR	Commission de surperformance	Part R et I : 15% de la performance au-delà de celle de l'indice de référence
Affectation des résultats	Capitalisation	Commission de rachat	Néant
Devise	Euro	Dépositaire	CACEIS Bank